

---

# Des contextes en histoire

sous la direction de Florent Brayard

*Actes du Forum du CRH, 2011*

*La Bibliothèque du Centre de recherches historiques*

---

# S o m m

## Des contextes en histoire

### Avant-propos

Passé présent passé récit. Sur les contextes en histoire  
Florent Brayard ..... p. 7

### Contextualiser : retour aux sources

Contexte, situation, conjoncture  
Sylvain Piron ..... p. 27

Les contextes des alliances. Entre histoire et anthropologie de la parenté  
(noblesse française, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)  
Élie Haddad ..... p. 67

Comment construire un contexte avec des documents non datés ?  
Fanny Cosandey ..... p. 79

Sources et mises en contexte. Quelques réflexions autour des conditions  
de la comparaison  
Simona Cerutti et Isabelle Grangaud ..... p. 91

### Conjoncture, référentiel, comparaison

Le double jeu des contextes historiques et sociaux. Le marché de la terre,  
l'accumulation du patrimoine et le retour de la conjoncture  
(l'exemple de la Beauce au XVIII<sup>e</sup> siècle)  
Gérard Béaur ..... p. 105

Contextualiser dans un monde auto-interprétant. « Quel prix pour la garde d'un  
bébé ? » : un exemple d'anthropologie de l'évaluation ou « ethnocomptabilité »  
Alain Cottreau ..... p. 123

Élucider le changement urbain. Le tuilage des contextes de l'îlot 16  
à Paris (1920-1980)  
Isabelle Backouche ..... p. 151

Contextualiser la reconnaissance internationale de la « silicose » dans les années 1930  
pour mesurer les effets de la silice dans le monde contemporain.  
Une hybridation historico-médicale  
Paul-André Rosental, Catherine Cavalin et Michel Vincent ..... p. 181

# O u w

# m a i r e

## Translations de corps saints en contexte. Les coulisses d'un cérémonial

Introduction	
Marie-Elizabeth Ducreux .....	p. 209
Reliques romaines à Mexico (1575-1578) : contextes de réception	
Pierre Antoine Fabre .....	p. 217
Translations en contexte(s). Le cas parisien de saint Ovide	
Vivien Berger .....	p. 229
Les parcours de « saint » Heraclius, Prague 1706-1708	
Marie-Elizabeth Ducreux .....	p. 235

## Contextualiser les écrits du passé

Introduction .....	p. 275
Le temps de la poésie des ouvriers. Prise de parole, travail et littérature en contextes	
Dinah Ribard .....	p. 277
« Littérature au camp » et histoire des savoirs sur le témoignage. Autour des <i>Écrits de condamnés à mort sous l'occupation nazie</i> de Michel Borwicz (1953)	
Judith Lyon-Caen .....	p. 295
Contextualiser les écrits littéraires. Politique et distance de la pastorale aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles	
Laurence Giavarini .....	p. 313
Contextualiser l'expérience ?	
Christian Jouhaud .....	p. 329



# Passé présent passé récit

## Sur les contextes en histoire

Florent Brayard  
CRH-Gehm (EHESS/CNRS)

### 1.

*« Contexte(s) » : ce terme, nous l'utilisons tous ; il fait partie de ceux que nous prenons souvent pour emblème de notre métier d'historien ; il se situe au cœur de notre travail, engageant des gestes fondamentaux – constituer des « sources », situer des « documents », changer d'échelle, composer des temporalités. Le sens que nous lui donnons, l'usage heuristique que nous en faisons, les variations mêmes que nous faisons subir à sa signification en fonction des circonstances (des contextes ?) de son usage, n'ont pourtant guère donné lieu à une réflexion collective approfondie.*

*Les contextes sont omniprésents et multiformes. Il y a le contexte de l'objet en construction, celui du chercheur au travail, un contexte historiographique dans lequel s'insère la réflexion en cours d'élaboration. La question des contextes renvoie à la géométrie et aux différentes temporalités dans lesquels nous inscrivons nos objets, à leur horizon de validité, à l'ensemble des références qui leur donnent sens ; à la place de la comparaison dans notre travail explicatif. Tantôt évident, tantôt résistant, le « contexte » est donc souvent le lieu du déplacement ou du renouvellement du questionnement historiographique ; la contextualisation comme*

*démarche peut faire l'objet de l'interrogation elle-même ; la construction et les usages des contextes engagent enfin l'opération historiographique comme écriture. Réfléchir aux manières dont nous produisons ces contextes, dont nous les saisissons, les désignons, nous invite à mettre en avant l'articulation de nos cheminements théoriques et empiriques. Cette réflexion concerne fondamentalement la relation entre l'historien et son objet ; elle se situe également au cœur de tout dialogue entre l'histoire et les autres sciences sociales.*

## 2.

Les réflexions qui précèdent constituent le cœur théorique de l'appel à communication que Christophe Duhamelle, Judith Lyon-Caen et Isabelle Backouche, alors à la tête du Centre de recherches historiques, avaient proposé à l'ensemble des membres du laboratoire, en 2011, pour ce Forum du CRH qui fut une belle réussite à la fois intellectuelle et collective. C'est au directeur actuel de CRH – changement de contexte oblige – qu'il revient de poursuivre l'entreprise et d'introduire le présent volume reprenant la plupart des interventions alors présentées. Cela n'est pas chose facile, on en conviendra. Et d'autant moins que la notion de contexte n'est pas particulièrement limpide. Pourquoi ? Parce que les contextes sont « tantôt évidents, tantôt résistants ». Autrement dit, parce que la notion de contexte renvoie à une chose et à son contraire. Le contexte, c'est à la fois ce qui est *le plus visible*, ce qui s'offre immédiatement à l'historien ou à l'ethnologue, et *le plus caché*, ce dont, pour l'apercevoir – ou tout aussi bien pour l'inventer – il faut déployer des trésors d'ingéniosité. Le haut et le bas, si l'on veut, ou le nord et le sud : comment n'être pas déboussolé ?

On comprend mieux dès qu'on prend une métaphore – même si, on le verra, il faudra la récuser à la fin. Le contexte d'un objet, c'est ce qui l'entoure, ce que, regardant un objet ou une scène, l'on aperçoit en arrière-plan. On saisit d'emblée un premier problème. L'étendue du champ visuel ne dépasse pas, paraît-il, 95° de part et d'autre de l'axe passant par le milieu de la pupille : on ne voit pas ce qui est derrière soi, il faut se déplacer pour saisir l'environnement total de l'objet ou de la scène. Et suivant ce qui est en arrière plan, ce qui se profile derrière, on pourra donner des interprétations divergentes à ce sur quoi le regard s'était concentré : on n'aura pas vu la même chose, on en déduira bientôt qu'il y avait eu, dans le passé, des choses différentes. C'est la misère de la photographie, soit dit en passant, qu'elle ne donne à voir une fois pour

toute que la moitié de la réalité : ce qui est en face de ce qui est photographié, on ne le connaîtra pas – tout au plus pourra-t-on assurer que cette deuxième moitié comportait un élément souvent hétérogène, un photographe ou, à tout le moins, son appareil.

Vient ensuite un deuxième problème, à peine moins trivial, celui de la profondeur de champ : il arrive un moment où je vois sans voir, où je ne distingue rien. C'est le coup de tonnerre de *Blow up* : avoir été là, n'avoir rien compris et ne s'en rendre compte qu'après coup, en grossissant toujours plus l'image. Encore est-on demeuré jusque là dans ce qui est photosensible.

Car il manque à nos yeux de percevoir des sons, qui peuvent expliquer ce que nous voyons ; ils souffrent d'une insensibilité à la chaleur qui nous fait confondre parfois ce qui est immobile et ce qui est mort ; ils sont ignorants des champs magnétiques, de l'hydrométrie, de la pollution ; la moindre illusion les abuse, pour peu qu'elle soit bien faite. Le monde est saturé, c'est une affaire entendue, mais celle-ci ne s'arrête pas là : les interactions qui s'y produisent adviennent qui plus est sous les formes les plus multiples. Déboussolé, vraiment.

La métaphore semblait belle : elle n'est, au mieux, que partiellement vraie. La coprésence n'est pas synonyme d'interaction, tant s'en faut, et pas même une précondition à l'interaction. Ce n'est pas seulement que quelque chose soit visible ou non, c'est que cette chose puisse le cas échéant avoir ou avoir eu un effet sur cette autre qu'on étudie. Car l'histoire – et plus généralement les sciences sociales – n'est pas, ou pas seulement, la science de ce qui est ou a été : il y a des annuaires, pour cela, des dictionnaires, des explorateurs et des photographes. Elle est l'étude du comment cela est advenu. Et pour déterminer ce comment, il faut nécessairement prendre en compte le contexte.

Nécessairement ? C'est aller un peu vite en besogne. Le contexte est une évidence pour nous mais il constitue, sous cette forme, une invention relativement récente, comme nous le rappelle Sylvain Piron dans une contribution justement appelée « Contexte, situation, conjoncture », trois des mots qui au fil du temps ont désigné peu ou prou cette même part de réalité additionnelle à l'objet étudié qui permet de le comprendre mieux. Il est plaisant de constater que l'Académie Française, dans la neuvième édition de son dictionnaire toujours en cours de rédaction, déconseille fortement cet usage figuré du mot, tout en n'en proposant aucun autre. Ce à quoi le Trésor de la langue française informatisé répond que, certes, cet emploi « est critiqué par quelques puristes », mais qu'il est avéré depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

et très fréquent, notamment dans la presse écrite et parlée, depuis le début des années soixante. Le contexte est devenu un fait, ce dont témoigne qu'il ait donné naissance successivement à contextuel puis à contextualiser – et cette germination signe la victoire de ce mot sur les autres : après tout, on n'atmosphère pas même si les deux fondateurs des *Annales* avaient pu avoir recours à cette métaphore aérienne, dans différents sens. Or contextualiser, que le contexte s'offre de prime abord ou qu'il faille le faire émerger, on y reviendra, contextualiser est la grande affaire de l'historien.

On aura garde, à ce moment, de ne pas faire de cette opération complexe l'apanage du seul historien ou chercheur en sciences humaines. Car le premier à le faire, c'est l'acteur historique lui-même, celui qui agit en composant avec un environnement multiforme dont toutes les dimensions ne pèsent pas d'un poids égal sur lui : les articles rassemblés ici le montreront de bien des manières. L'illustration la plus emblématique en est la contribution de l'ethnologue, lui qui travaille avec le vivant, qui nous montre ce que nous faisons et comment. Dans « Contextualiser dans un monde auto-interprétant », Alain Cottureau propose ainsi ce qui apparaît pour l'historien comme une expérience historiographique : dévoiler les logiques d'un phénomène dans le temps même où il se déploie. L'action est simple. Fatima, une émigrée marocaine vivant en famille en Espagne, garde l'enfant en bas-âge d'une voisine. La question qui se pose à toute la famille de Fatima de même qu'à la mère de l'enfant est celle de la fixation d'une juste rémunération financière pour ce travail et elle est éminemment complexe. Chacun s'empare d'une référence disponible et la met en avant : pour le mari, c'est l'équivalent espagnol du Smic horaire que sa femme devrait toucher, quand la fille aînée du couple penche pour une rémunération équivalente à celle que perçoivent, en pareil cas, les émigrées hispanophones. Pour Fatima, à l'inverse, la seule référence valable est le salaire qu'elle imagine être celui de sa voisine et dont elle estime devoir toucher une fraction déterminée, prenant en compte les relations interpersonnelles, les avantages du travail à domicile et la possibilité de gains supplémentaires dans le cas où elle parviendrait à garder un deuxième nourrisson. À ces références issues de l'observation, l'enquêteur en ajoute une autre, tirée d'une convention collective française pour les assistantes maternelles. Elle montre que, pour partager la table de la famille, l'ethnologue conserve son étrangeté par rapport aux personnes qu'il observe : il vient avec ses références ; surtout, il a vis-à-vis de cette opération de contextualisation de la rémunération de Fatima une position réflexive qui n'est pas celle des acteurs, aussi grande soit la subtilité des arbitrages qu'ils opèrent.

Ces généralités étant posées, il convient d'en venir aux cas étudiés ici. Je propose, non sans arbitraire, de les ordonner suivant les différents temps de la démarche historique : la confrontation initiale avec les sources – l'immersion dans le passé donc – ; la collusion entre la première saisie du passé et une réflexion contemporaine de l'enquête historique – le présent – ; le retour aux sources, armé d'un ensemble d'outils et de concepts qui leur sont exogène – le passé, à nouveau – ; puis la retranscription des résultats de l'enquête par l'écrit – le récit.

### 3.

Soit un paquet d'os. Il a été extrait des catacombes romaines redécouvertes en 1578. On suppose, suivant des critères changeants, qu'il s'agirait d'un saint ou d'un martyr chrétien. Le développement du culte des reliques fait voyager jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle (et même après) de dizaines de milliers de tels paquets qui, partant de Rome, viennent comme ensemercer les terres catholiques, sur tous les continents. La translation est la dernière partie du voyage de ces reliques insignes, celle qui va du lieu où, sur place, elles avaient été réceptionnées au sanctuaire où elles prendront place définitivement, au terme d'une cérémonie festive caractéristique du catholicisme baroque. Avec deux ou trois documents, on peut reconstituer, plus ou moins précisément, cette cérémonie, à Paris, Prague ou Mexico. L'intérêt de l'enquête menée par le Centre d'anthropologie religieuse européenne sur les translations est qu'elle repose entièrement sur un décentrement : ne regarder qu'incidemment ce qui, au centre de l'image, devient par principe interchangeable – ces paquets d'os dont en réalité on ne sait à peu près rien – pour se concentrer sur la manière dont ces objets sont investis, d'un bout à l'autre de la planète, à des dizaines d'années d'écart. L'objet n'a qu'une fonction opératoire : il permet de faire resurgir la diversité des contextes qui, dès lors, s'éclairent les uns les autres.

À Paris, en 1665, semble-t-il de prime abord rien à signaler : les reliques de saint Ovide, dont Vivien Berger nous raconte la translation, sont déposées dans l'église du couvent des Capucines, après un processus d'authentification. On s'était assuré que la caisse contenant les ossements était bien accompagnée par les authentiques certifiant l'origine des reliques et le fait qu'elles se rapportaient à un saint. Médecins et chirurgiens avaient ensuite examiné les restes et découvert sur les os des marques qui semblaient attester une mise à mort par le sabre s'étant peut-être achevée par une décapitation. Plus tard, une fois les reliques

installées et vénérées, il se trouverait un abbé pour inventer une biographie à cet Ovide, dont les circonstances de la mort, au vu des connaissances médicales de l'époque, semblaient établies. La cérémonie de translation donne l'occasion d'une impressionnante procession où laïcs et religieux communièrent d'un même cœur. Des miracles viendront parfaire le culte de saint Ovide. La translation de saint Heraclius à Prague, une quarantaine d'années plus tard, avait elle-aussi constitué une opération réussie. Elle couronnait une entreprise volontaire menée par un ou deux hauts responsables ecclésiastiques désireux de marquer tout à la fois la fin de la période de conversion au catholicisme et la stabilisation de la présence de la Compagnie de Jésus, voire peut-être de lancer la reconstruction de l'église où les reliques seraient déposées. Tout est fait pour favoriser la projection de la part des fidèles : la statue coiffant le reliquaire est revêtue des habits de l'époque, ceux des enfants de chœur qui assistent le service ; elle est représentée par une gravure distribuée à la fin de la translation, laquelle s'accompagne de tableaux joués contribuant à expliciter le sens de la cérémonie. À l'évidence, ce choix iconographique participe d'un processus de décontextualisation/recontextualisation du saint que d'autres éléments confirment. Mais décontextualisation de quoi ? Ce n'est pas sans raison que Marie-Elizabeth Ducreux use des guillemets dans ses « Parcours de "saint" Heraclius », où elle a confronté tous les documents disponibles : « saint » Heraclius est mort trop tard, après la disparition de Constantin et la fin de la persécution des chrétiens, pour avoir été martyr. L'important n'était donc pas l'objet lui-même, mais la manière dont il avait été investi.

À Mexico, au troisième quart du xvii<sup>e</sup> siècle, les choses n'avaient, à l'inverse, pas été aussi simples. L'arrivée des reliques insignes d'un ou de saints dont Pierre Antoine Fabre ne précise pas même le nom – indice supplémentaire du caractère décidément indifférent de l'objet qui sert seulement de révélateur – avait suscité, chez les pères jésuites, une sorte d'embarras dont l'historien retrace les multiples formes. Il s'agissait de savoir quoi faire de ces reliques aussi bien pour soi que pour les autres, pour la population de Mexico, ces « pousses tendres que sont les natifs d'ici ». Pour dire les choses autrement, l'enjeu, dit le même texte, était de trouver « une dévotion pour eux-mêmes », eux, les membres du Collège San Ildefonso, et « la communiquer à ceux de dehors ». Ces deux temps consécutifs d'accueil trouvèrent une traduction dans l'invention d'une étape inédite, une dévotion préalable réservée aux seuls pères, un mois durant, avant la présentation publique des reliques. Mais cette appropriation avait commencé bien avant, dans les aléas merveilleux du transport transatlantique : le bateau convoyant les reliques avait échoué, les

marins ayant profité de cette avanie pour dérober les reliquaires étaient morts subitement si bien que les survivants se mirent à la recherche des paquets d'os, pour les remettre à la Compagnie. Non seulement, ainsi, on avait dû s'habituer aux reliques, mais il avait également fallu que les reliques elles-mêmes s'adaptent, qu'elles se trouvent « appropriées dans l'espace mexicain, en ce sens que c'est sur les côtes mexicaines qu'elles sont découvertes ».

#### 4.

Un crâne, une madeleine : tout invite, en lisant ces trois contributions, à les relier à un fameux passage de *La recherche du temps perdu* cité incidemment par Christian Jouhaud. C'est que, lues ensemble, elles opèrent un déplacement qui tient de la migration géographique – le même objet, une cérémonie similaire, situés dans les différents lieux de réception – quand la mémoire involontaire permet à l'expérience passée de s'immiscer dans le présent : « Dès que j'eus reconnu le goût du morceau de madeleine trempé dans le tilleul que me donnait ma tante [...], écrit Marcel Proust, aussitôt la vieille maison grise sur la rue, où était sa chambre, vint comme un décor de théâtre s'appliquer au petit pavillon donné sur le jardin [...] ; et avec la maison, la ville, la place où on m'envoyait avant déjeuner, les rues où j'allais faire des courses depuis le matin jusqu'au soir et par tous les temps, les chemins qu'on prenait si le temps était beau ».

« Contextualiser l'expérience ? » : telle est la question posée par Ch. Jouhaud. Prenant appui à la fois sur Michel Foucault et sur la lecture par Walter Benjamin de ce mémorable passage de Proust, l'auteur met au jour un double mouvement de décontextualisation puis de recontextualisation qui, intégré dans la discipline historique, peut le cas échéant permettre d'aborder l'expérience dans son historicité. Ainsi le récit, par le Maréchal de Bassompierre, de la bonne fortune qu'il avait connue, près du Pont-Neuf, avec une lingère n'avait-il pu s'autonomiser des *Mémoires* pour être intégré aussi bien par Chateaubriand que par Goethe ou Hofmannsthal qu'à la faveur d'une déréalisation du contexte initial de la mésaventure : « En voyageant de cette manière dans le temps au gré des réactualisations du désir, le récit opère donc comme un connecteur entre des manières d'être au temps apparemment incompatibles. Leur expression peut être observée dans ses particularités scripturaires qui appartiennent bien à un temps, mais dont le voyage transtemporel dépend d'un processus de décontextualisation et de recontextualisation, qui restitue l'historicité

d'une expérience double, celle du narrateur et celle des lecteurs successifs ». Et Ch. Jouhaud de poursuivre sa proposition en réinterprétant, entre autres, l'« ascèse critique » de Pierre Charpentrat dans son approche du monument baroque, où l'expérience subjective n'est pas révoquée.

On retrouve, sous d'autres aspects, ce travail de l'histoire avec la littérature dans les articles de Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard. Toutes deux évoquent à leur manière, je crois, les actualisations d'une certaine œuvre dans les différents contextes où elles sont lues ou reçues. Pour J. Lyon-Caen, c'est le livre à la fois disponible et oublié de Michel Borwicz, *Écrits de condamnés à mort sous l'occupation nazie*. Borwicz : un émigré polonais juif exilé en France en 1947 ayant connu une expérience tragique de la guerre et une première carrière d'écrivain, mémorialiste de lui-même et de ce qui s'est passé en Pologne entre 1939 et 1944. La singularité de l'ouvrage, tiré d'une thèse de sociologie soutenue à Paris, n'est remarquable qu'à partir du moment où il est inscrit dans le paysage universitaire et éditorial français des années cinquante, mais non pas dans le contexte polonais où il trouve son origine. Ce qui est intéressant, évidemment, est la manière dont les paratextes – quatrièmes de couverture, préfaces, notices biographiques – contribuent à faire du même livre, un livre différent suivant les époques : une fois encore, c'est l'objet, toujours à lui-même identique, qui permet de mieux dévoiler les contextes par lesquels il avait transité. Mais la démarche de Borwicz étonne ou détonne par un autre biais – par l'attention qu'il a volontairement portée aux conditions de production des écrits qui nourrissent son étude : si l'attention se porte sur l'écriture, alors le contexte de celle-ci est le tragique voisinage avec la mort promise. Or, demande l'ancien condamné à mort qui n'a cessé d'écrire pendant la guerre, pourquoi et comment, dans un tel voisinage, écrire encore ?

Avec D. Ribard, nous examinons la postérité du « Poète menuisier », Adam Billaut. Tout se joue dans les années 1840, quand Michelet et d'autres se mettent à célébrer l'arrivée dans le champ littéraire d'auteurs venus des classes populaires : « La plupart des poésies que les ouvriers ont écrites ces derniers temps offrent un caractère particulier de tristesse et de douceur qui me rappelle souvent leurs prédécesseurs, les ouvriers du Moyen Âge. [...] Ils commencent à peine ». Billaut, le « Menuisier de Nevers », l'auteur des *Chevilles* publiées en 1644 suivies du *Vilebrequin* édité de manière posthume, est désigné, par des voix multiples, comme le précurseur d'une poésie ouvrière dont on souhaite qu'elle s'épanouisse et gagne le respect. Suivre l'assignation de Billaut à une telle tradition, c'est éprouver la capacité de la littérature « à porter, à transmettre,

à faire recevoir des contextes ». En effet, la contextualisation, et c'est le point important, n'est pas une opération réservée aux historiens : elle participe également du mouvement même de l'écriture littéraire, laquelle se donne sur elle-même des éléments de contextualisation qui ont également vocation à se transmettre. Cependant, la démonstration ne s'arrête pas là. Un peu comme M.-E. Ducreux soupesant la sainteté d'Heraclius, D. Ribard déconstruit la figure, créée puis transmises dans différents contextes historiques, du « poète menuisier » : ce n'était pas parce qu'il était menuisier, comme pouvaient l'espérer ses lecteurs deux siècles après sa mort, que Billaut était poète, mais bien parce qu'il était un notable érudit, dont l'esprit délié avait charmé et qui bientôt entra au service de ses protecteurs. On avait cru entendre une « voix d'en bas », parlant de l'intérieur de cette vie en bas : la voix de Billaut avait un autre son et chantait une autre chanson.

## 5.

Dans les deux dossiers que nous venons d'évoquer, un même objet trimbalé d'un continent à l'autre ou examiné à des moments clés de sa postérité permettait de faire surgir le ou les contextes dans lequel il s'était inscrit. Pour reprendre la métaphore photographique, tout se passe comme si on avait, dans chacun de ces cas, photographié une boule églomisée sur laquelle se serait reflété l'ensemble de ce qui trouvait devant elle, la moitié manquante qu'on a évoquée plus haut, le photographe donc et ce qui l'entourait. Mais il se trouve aussi, dans les photographies, que les miroirs soient orientés de telle ou telle manière, renvoyant l'image non pas de l'ensemble, mais d'une minuscule fraction seulement. Et ce miroir, toujours émouvant quand on le découvre en scrutant le tirage parce qu'il matérialise ce qui, sans lui, serait demeuré hors image, il aurait pu se faire qu'il se présentât sous un autre angle, reflétant un autre fragment de la réalité environnante. Modifier la position du miroir, c'est ce à quoi Gérard Béaur, Sylvain Piron et Isabelle Backouche se livrent dans leur contribution, sur des sujets très différents.

Dans « Le double jeu des contextes historiques et sociaux », G. Béaur propose une relecture critique de la théorie d'Alexandre Chayanov sur l'adéquation, au cours de la vie, entre la taille de l'exploitation agricole et le nombre de bouches à nourrir. A-historique, cette théorie ne prend comme contexte explicatif que la famille elle-même qui a naturellement vocation à croître puis décroître. Mais elle néglige évidemment le contexte économique,

ainsi que le montre l'étude de l'accumulation du patrimoine chez les paysans beaucerons du XVIII<sup>e</sup> siècle. En croisant les cas d'étude et les indices, G. Béaur décrit l'influence massive de ce contexte sur les cycles d'accumulation/aliénation de biens fonciers : toutes les générations n'arrivent pas en effet dans chaque phase du cycle à niveau de prix égal, que ce soit celui des denrées agricoles ou des terres, d'où un écart très sensible en terme d'accumulation de capital. Mais ces niveaux de prix à leur tour s'expliquent essentiellement par des événements climatiques qui sont totalement imprévisibles. Ainsi, mouvant dans le temps et changeant dans l'espace, le contexte économique est porteur de structures ou de conjonctures longues et générateur de nouveaux contextes. Dans le cas présent, il arbitre en dernier ressort le marché de biens, module les revenus fonciers, instaure surtout des effets de génération pérennes et déstabilisateurs pour le corps social en contraignant fortement le sort des familles et la marge de manœuvre dont elle dispose pour peser sur leurs chances de réussite.

Passons du marché au prêt usuraire. S. Piron examine un traité de morale de Guiral Ot, écrit aux alentours de 1310, qui avait marqué un tournant dans la condamnation de la pratique de l'usure. Le texte s'inscrit dans une tradition savante d'autant plus forte qu'il intègre des passages d'œuvres passées ou tout juste contemporaines, en particulier un traité fameux de Pierre de Jean Olivi auquel Ot faisait subir une distorsion *a priori* inexplicable où se lovait la novation elle-même. Quelle logique donner à cette altération ? Un phénomène de compétition dans le cadre des disputes pédagogiques qui constituaient le cœur du *studium* ? Une volonté de se démarquer d'un auteur qui, quelques années après sa mort, était devenu suspect ? La réponse à une « demande sociale » émanant d'une communauté marchande qui aurait joué le rôle de commanditaire ? Un effet paradoxal du raidissement doctrinal lors du Concile de Vienne ? Les hypothèses ne manquent pas : encore ne les ai-je pas toutes citées. Elles sont successivement examinées par S. Piron : chacune pointe dans une direction précise, comme les miroirs de la métaphore. On verra quelle réponse l'auteur donne à la question apparemment si simple qu'il avait posée, et qu'elle est à la fois inattendue et non exclusive.

Les phrases qui précèdent pourraient tout aussi bien avoir concerné un roman policier à énigme : c'est après tout la forme que prend, peu ou prou, l'histoire quand elle formule ses problèmes sous forme de questions. D'ailleurs, la communication d'I. Backouche s'intitule : « Éluclider le changement urbain ». L'interrogation de l'historienne, en ce cas, est également simple en apparence : comment expliquer qu'à partir de 1941 et jusqu'à la fin de la guerre, l'ilot

insalubre n° 16 de la capitale ait fait l'objet d'un traitement spécifique de la part des acteurs en charge du chantier de réaménagement parisien ? Ici aussi, les suppositions sont nombreuses et chacune est construite de manière relativement convaincante. Relativement, parce qu'il est bien difficile au bout du compte de savoir laquelle était prépondérante ou, si aucune ne l'était, comment précisément elles s'étaient articulées pour aboutir au résultat. Qu'importe après tout ! Si l'histoire pose des questions, celles-ci peuvent également être des questions *ouvertes*.

## 6.

Une des hypothèses avancées par I. Backouche est, pour notre propos, particulièrement intéressante. L'îlot 16, en plein Marais, derrière l'Hôtel de ville, avait la caractéristique d'avoir une importante proportion d'habitants juifs, et plus encore la réputation tenace de constituer, au cœur de la capitale, un ghetto insalubre. La tentation est grande, dès lors, d'essayer d'entremêler deux calendriers : celui du traitement spécifique dont ce quartier avait fait l'objet et celui de la persécution des juifs en France. Elle est présentée avec prudence : « Le faisceau de preuve est en cours d'élaboration qui pourra démontrer que les choix en matière d'aménagement urbain ne sont pas étrangers à la législation antisémite adoptée à partir d'octobre 1940 ». On jugera sur pièce ce qu'il en est. Force est de constater, néanmoins, puisqu'il s'agit d'un « faisceau de preuves » résultant d'un investissement important en terme de recherche, que cette relation n'est pas perceptible au premier abord. C'est ici que la question du présent – du présent de l'historien – revient en force. Car eût-elle été écrite quarante ans plus tôt, quand la Shoah n'avait pas encore gagné sa place dans la mémoire collective, il est fort probable qu'une étude des aménagements parisiens durant la guerre n'aurait pas même pensé à envisager une telle connexion. Il s'était bien passé quelque chose pendant la guerre, mais ce ne sera pas la même chose suivant qu'on aura posé après-coup telle ou telle question. Le passé, tel qu'on se le représente après coup, n'est donc pas tant ce qui a été que ce qu'on veut bien y voir, ce que, parmi la profusion, on singularise.

Ce lien étroit entre passé tel qu'il est reconstitué et présent de l'enquêteur est également au cœur de l'article de Laurence Giavarini, « Contextualiser les écrits littéraires », qui complète le dossier du Groupe de recherches interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire. Il prend la forme d'un retour sur expérience, du récit d'un écart. Spécialiste de littérature, L. Giavarini

a visité deux fois les écrits pastoraux du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles – ces deux moments trouvant leur aboutissement dans la publication, en 2010, de *La distance pastorale*. Dans sa thèse, soutenue en 1997, elle avait voulu saisir la permanence et les variations « d'un langage, appelé topique, le langage de l'amour des bergers » : il s'agissait alors d'observer « que tel ou tel écrit s'inscrit de telle ou telle manière dans la tradition ». Puis s'était opéré un tournant, qui l'avait incité à « repr[endre] et réorganis[er] complètement le matériau de [sa] thèse ». Elle avait, en quelque sorte, souhaité soulever « le voile de la topique », suivant son expression, ce phénomène par lequel « l'on remarque bien plus ce qui se répète que ce qui diffère d'un texte à l'autre », puis ancrer ces différences dans leur contexte historique le plus immédiat. Une telle opération lui a permis de comprendre les stratégies mobilisées par les écrivains empruntant et subvertissant la forme pastorale pour délivrer leurs messages, incompréhensibles à trop grande distance. Les textes du passé, assurément, n'étaient pour L. Giavarini plus les mêmes suivant qu'elle les observait d'un point de vue ou de l'autre. La possibilité d'un double regard sur cette tradition littéraire était bien sûr présente dès le départ – et d'une certaine manière de toute éternité. Mais il avait fallu à la spécialiste des textes un événement quelconque dans son parcours pour qu'elle en prît conscience. Un événement : des lectures, la rencontre d'un collectif, un décentrement par rapport à sa formation d'origine.

C'est également à une démarche fondée sur le décentrement que présentent Simona Cerutti et Isabelle Grangaud dans « Sources et mises en contexte » où la question de la comparaison joue un rôle central. Il s'agit évidemment de bien comprendre au préalable que la comparaison n'est pas un exercice dont la finalité résiderait en lui-même : on espère au contraire que ce passage par l'étude croisée d'une réalité autre apportera un gain d'intellection concernant les objets saisis ensemble. Comparer permet, le cas échéant, de mieux comprendre. Or comment comparer, qui plus est quand ces objets sont situés à si grande distance l'un de l'autre qu'ils semblent irréductibles l'un à l'autre ? Les deux univers ici mis en contact sont l'Europe catholique et les sociétés islamiques à l'époque moderne : l'écart est grand en effet. Il résulte d'un pari historiographique courageux puisqu'il est tout sauf évident, et ce pari ne peut avoir été fait que dans le présent de l'historien, au gré, une fois encore, de ses rencontres et de ses collaborations. Il a pour corollaire l'élaboration d'une proposition théorique destinée à contourner les difficultés en prenant les sources moins comme des traces d'actions que comme des actions elles-mêmes, dotées d'une intentionnalité, et en en faisant le point

de départ de l'exercice comparatif. Les sources en tant qu'actions ont en effet cette capacité à produire le contexte dans lequel elles sont inscrites et qui influe sur leur capacité à qualifier l'objet qu'elles mettent en scène. Une comparaison soucieuse de ne pas sacrifier la spécificité devrait donc ainsi combiner une double lecture : des données contenues dans les sources, mais aussi des processus de leur construction. Tout ceci ne le montre que trop. Si, dans le cours de l'enquête, des résultats inédits pour chacun des deux objets comparés sont obtenus auxquels on n'aurait pas pu parvenir par une autre voie, alors il faudra en convenir : ce surcroît d'intelligence du passé qui en modifie la perception est le résultat d'un choix opéré dans un temps autre que celui où se sont déroulés les faits.

On pourrait faire le même constat pour la contribution d'Elie Haddad, « Les contextes des alliances » sur l'étude de la parenté de la noblesse française aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La discussion ici se porte sur les choix interprétatifs entre une approche micro-historique et une saisie ethnologique d'un même phénomène : le réenchaînement d'alliance, c'est-à-dire le fait pour une famille de s'allier à nouveau, à des générations d'écart, à une autre famille. Deux options sont envisageables. On peut considérer que cette structure est le résultat de la seule absence de choix alternatif en raison notamment de l'endogamie, de la faiblesse de la population et de son isolement. À l'inverse, on peut supposer qu'il s'agit d'un choix positif investi d'une signification particulière par les acteurs eux-mêmes, même si la profondeur du dispositif n'est pas forcément visible dans l'immédiateté de l'action. C'est le problème de la profondeur du champ qui était évoquée plus haut. Il se croise avec une autre question qui est celle de l'évolution possible du phénomène au cours du temps, alors que ce phénomène se joue déjà sur plusieurs générations. L'hypothèse prudente formulée par E. Haddad est celle d'une progressive focalisation de la noblesse sur le lignage patrilinéaire accompagnée de la création de représentations qui ont un sens pour les acteurs eux-mêmes, mais pas forcément une valeur historique, à tout le moins pour les périodes antérieures à l'émergence de ces discours. On voit ici la complexité des phénomènes sociaux décrits où les possibilités de rétroaction sont fréquentes. Il en est de même pour l'historien, dont la démarche, inspirée par l'œuvre de Claude Lévi-Strauss, ne s'interdit pas de faire retour sur la théorie pour l'amender. Or Lévi-Strauss est notre contemporain, pas le leur.

## 7.

Familière de Lévi-Strauss ou de ses disciples plus ou moins lointains, Fanny Cosandey l'est aussi, qui puise son inspiration dans « l'ethnographie combinatoire, dont la méthode procède d'une multiplication de terrains "afin de repérer un ensemble de formes d'action se rapportant à une activité générale" ». Il faut dire que le problème qu'elle propose de résoudre est particulièrement complexe et justifie largement qu'elle s'outille auprès de différents fournisseurs, sans s'encombrer de leur étiquette. Elle le pose crument dans le titre : « Comment construire un contexte avec des documents non datés ? ». Comment en effet étudier historiquement les règles de la préséance entre le *xvi<sup>e</sup>* et le *xviii<sup>e</sup>* siècles alors même que les sources les plus importantes sont des mémoires compilant des extraits d'autres mémoires sans s'embarrasser de les mentionner ou même de préciser à quelle date tel événement attestant l'usage de telle règle était intervenu ? Comment ? En suspendant dans une étape préliminaire toute référence au temps, de manière à mieux dégager les règles et leur application, puis discerner les anomalies, les contradictions qui sont autant d'indicateurs possibles d'une évolution, *dans le temps* cette fois, du système de préséance. L'ambition demeure bien de pouvoir reconstituer une « frise de datation » où s'inscrirait chaque événement, originellement daté ou non, qui constitue une inflexion à la tradition. Et cette frise à son tour n'est qu'une étape de l'enquête dont la finalité est moins de proposer une histoire de la préséance sous l'Ancien Régime qu'une étude de la « construction de la modernité politique entre le *xvi<sup>e</sup>* et le *xviii<sup>e</sup>* siècle » dont les querelles de préséance sont un des révélateurs. L'ambition, en somme, est classique. Ce qui ne l'est pas, c'est l'ampleur de la défaillance des sources, avérée dès le premier contact avec elles : le retour aux archives n'avait été possible que grâce à l'importation d'une méthode disponible dans le présent de l'historienne.

Mais il arrive parfois que ce soit la question posée au passé qui dérive assez directement du présent, comme l'« hybridation historico-médicale » proposée par Paul-André Rosental, Catherine Calavin et Michel Vincent. On pourrait la résumer de la manière suivante : pourquoi la conférence internationale de Johannesburg en 1930 a-t-elle donné une définition si étroite de la silicose ? La part du présent dans cette interrogation réside dans le « si », qui vaut critique, car les débats nosologiques récents laissent à penser que la silice est un agent pathogène entraînant d'autres maladies que la silicose et qu'elle agit consécutivement à une exposition différente dans ses modalités de

celles retenues en 1930. Cette réflexion n'intervient pas à la faveur d'une mode ou à la suite d'un tour de force conceptuel, mais sur la base d'observations empiriques résultant aussi bien du progrès technique que de l'accident. De nouvelles techniques de détection permettent à présent de discerner la présence de silice dans les tissus pulmonaires de patients atteints de maladies qui, pour n'être pas reconnues comme la silicose et avoir des effets différents, peuvent aboutir, comme la silicose, à des insuffisances respiratoires graves. L'accident prend la forme d'un attentat : des avions lancés contre le *World Trade Center*, en septembre 2001, l'effondrement consécutif des deux tours, à la stupéfaction du monde, et un dégagement de poussières, bref mais intense, suivi par une « épidémie » localisée de maladies de la silice – et de l'amiante. Or, la brièveté de l'exposition, qualifiée récemment de suffisante pour développer une maladie liée à la silice, n'est pas un phénomène historiquement localisé : elle a toujours existé dans les mines. Ce nouveau savoir en construction, se jouant des définitions pour le coup historiquement datables des maladies, permet de faire retour sur la conférence de Johannesburg et de faire émerger un « impensé » médical, suivant l'expression des auteurs, où se croisent des dispositifs de gestion du risque assez largement répandus et un système inégalitaire qu'on peut également retrouver ailleurs mais dont l'une des formes extrêmes avait émergé en Afrique du Sud, là où l'organisation de la société reposait entièrement sur une conception raciale du monde.

## 8.

Des allers et retours entre le passé et le présent : tous les historiens en font et à tout moment. C'est aussi rapide qu'un clignement d'yeux. Avoir choisi telle ou telle contribution pour figurer une étape ou une autre relève donc assurément de cet arbitraire qu'on appelle le fil de la plume ou le récit, c'est-à-dire la manière qu'on choisit pour faire passer au mieux ce qu'on a cru comprendre. La multiplication des cas, des configurations, a du moins le mérite de montrer le caractère intrinsèquement insuffisant ou trompeur de la métaphore que j'avais employée pour figurer l'ambivalence du contexte, sa capacité à renvoyer à la fois au plus visible et au plus caché, à l'« évident » et au « résistant ».

Car, si nous sommes obligés de procéder à des opérations aussi sophistiquées pour comprendre et saisir le passé, c'est bien qu'il n'est en quelque sorte pas envisageable. On ne saurait reconstituer le passé comme on pourrait

le faire d'une image. Ni l'épuiser. Je parlais du passé, celui où tout est chose et tout est mort, mais il est un autre passé qui nous intéresse plus directement ici, dans cette réflexion historiographique collective, c'est le passé de l'historien qui est comme un « passé dans le présent ». On pourrait le définir comme un *état de description*, à un moment donné, sujet à des réactualisations permanentes qui l'affectent de manière plus ou moins profondes. Et c'est seulement quand on pose des questions fermées qu'on arrive à clore la possibilité d'une réactualisation. Une question telle que celle-ci : Les chambres à gaz ont-elles existé ? À cette question qui concerne le passé, et qui dit à la fois tant et si peu, il n'existe qu'une réponse, définitive : les chambres à gaz ont existé – et c'était là le beau titre d'un livre ancien de Georges Wellers.

Cependant – et nous touchons là à des questions à la fois distinctes et conjointes de celles évoquées précédemment – saisir et comprendre n'est qu'une partie de l'activité de l'historien, lequel ne travaille pas pour son compte exclusif. Certes, il souhaite, dans le meilleur ou le pire des cas, je ne sais trop, comprendre quelque chose pour lui-même, mais il partage également les fruits de son enquête, il participe d'une circulation des savoirs qui est la condition de la recevabilité de sa production. Ici encore, il est quelque peu artificiel de faire du récit une étape distincte de l'enquête quand tant de choses se jouent au moment de l'écriture et que, parce que cela ne marche pas, ou le cas échéant que cela marche trop bien, l'on retourne une fois encore aux sources, pour une épreuve ultime qui contredit parfois les hypothèses intermédiaires que l'on avait pu croire indépassables.

La présence du lecteur, l'idée même d'un lecteur, c'est ce qui désenclave l'historien de son face-à-face parfois mortifère avec le passé. Le souci qu'il doit en avoir est un des éléments déterminants concernant l'ampleur de la reconstitution du contexte dans le récit. Bien sûr, le propos que nous avons choisi de développer joue un rôle central dans cet équilibre. Dans un volume dédié à l'usure ou à la rénovation des quartiers parisiens, il est fort probable que toutes les hypothèses envisagées pour expliquer la survenue de telle ou telle action n'auraient pas trouvé leur place dans le cours du récit : c'est justement dans le but d'illustrer la complexité de la notion de contexte qu'elles sont convoquées ici. Ceci mis à part, il semble que l'historien décide de mettre plus ou moins l'accent sur le contexte en fonction de son lecteur, en anticipant sa qualité. On se crée toujours un lecteur imaginaire, quelque part entre l'homme sans savoir et l'hyper-spécialiste ; il doit même en exister plusieurs, à différents endroits du spectre et à qui nous choisissons suivant les moments de

nous adresser. Plus nous visons un public large, qui ne maîtrise pas l'ensemble des données nécessaires pour comprendre ce qui nous tient à cœur, plus nous sommes amenés, pour l'accompagner, à préciser : préciser ce qui nous semble évident mais qui ne l'est pas pour d'autres. On voit bien par là, à nouveau, l'ambivalence de la notion de contexte. Si l'on conçoit comme contexte ce qui a eu un effet, quel qu'il soit, sur la chose qu'on étudie et explique sa forme et sa raison, et que, suivant le lecteur qu'on s'invente, on développe plus ou moins ce contexte, c'est bien que, d'une manière ou d'une autre, ce qu'on ajoute au récit constitue également une précondition, plus ou moins lâche, de l'événement.

La chose se trouve confirmée, je crois, par un autre biais. Notre lecteur idéal n'est pas toujours au rendez-vous : à la place, il y a parfois quelqu'un d'inattendu qui peut aussi ne pas être d'accord avec nous. Dans le cadre du conflit d'interprétation qui s'ensuit, tout ce qui avait été écarté comme non pertinent est susceptible de resurgir pour un nouvel examen, dialectique cette fois, et dont la conclusion est loin de nous appartenir entièrement : il est rare d'avoir raison contre le reste du monde ; de toute manière, dans le temps présent, c'est notre lecteur circonspect et le reste du monde qu'il faut persuader. Cet état de fait qui régit les disciplines scientifiques, il ne faut pas le négliger sous prétexte qu'on ne le connaît que trop ou parce qu'on travaille sur des objets sans enjeu. Pour le sujet qui nous intéresse ici, il n'est pas sans conséquence. Dans la mesure en effet où il est improbable qu'il existât, à horizon prévisible, un dernier livre, un livre qui ne serait pas suivi d'un autre, comme ainsi chaque page que nous écrivons peut faire l'objet de contestation ou de correction, on pourrait sans provocation affirmer que, résultat d'une contextualisation opérée dans un autre temps que le passé dont il essaie de rendre compte, le contexte entendu dans un sens étroit porte en lui l'ensemble des contextes, le contexte au sens large. Donc acte.

